

EXERCICE
2021
2026



SUR LES INVESTISSEMENTS DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Sommaire

Préambule p. 3

1. Les priorités politiques du mandat p. 5

- 1.1 Assurer la transformation écologique du territoire p. 5
 - 1.1.1 Le développement des transports en commun (153,4 M€) p. 5
 - 1.1.2 Les mesures en faveur de l'adaptation du territoire au changement climatique (100 M€) p. 5
 - 1.1.3 Les mesures en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air (34 M€) p. 6
- 1.2 Accompagner la transformation et la cohésion du territoire p. 6
- 1.3 Un lien réaffirmé avec l'ensemble du territoire intercommunal : renforcement des financements de voiries p. 7
- 1.4 Soutenir le tissu économique local p. 8

2. Les dépenses prévisionnelles par thématiques (2021-2026) p. 9

- 2.1 Mobilités, espaces publics et naturels (565 M€) p. 10
- 2.2 Urbanisme et territoire (259 M€) p. 11
- 2.3 Infrastructures de développement économique et enseignement supérieur (173 M€) p. 12
- 2.4 Patrimoine bâti/ressources logistiques (123 M€) p. 13
- 2.5 Sport (100 M€) p. 14
- 2.6 Autres thématiques (100 M€) p. 15



PRÉAMBULE

Les objectifs politiques

La communication du plan pluriannuel d'investissement (PPI) de mandat a pour objectif de présenter l'ensemble des investissements prévisionnels sur le mandat :

- Les programmes décidés sur l'ancien mandat en cours d'exécution, qui continuent d'être mis en œuvre, selon le principe de continuité républicaine des politiques publiques ;
- Les programmes prévus sur ce mandat, qui seront, selon les cas, soit livrés en totalité, soit commencés, et qui doivent s'inscrire dans les objectifs politiques suivants :
 - ▶ **La transformation écologique sociale et démocratique du territoire**, à travers :
 - Le développement sans précédent des transports en commun,
 - L'adaptation du territoire au changement climatique par la réhabilitation thermique des bâtiments et une politique de végétalisation,
 - L'amélioration de la qualité de l'air grâce à la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité ;

Cette politique de transformation écologique du territoire sera facilitée par une politique sociale ambitieuse de soutien aux classes moyennes et populaires, notamment à travers les aides à l'acquisition de véhicules propres, de vélos à assistance électrique et d'aides à la réhabilitation thermique des copropriétés.

- ▶ **L'accompagnement de la transformation et la cohésion du territoire** avec un effort inégalé en faveur de l'habitat.
- ▶ **L'approfondissement de l'équité territoriale sur l'ensemble des 33 communes**, grâce à l'aménagement des voiries et le développement des pistes cyclables.
- ▶ **Le soutien à l'économie**, par un investissement en augmentation de **200 M€** par rapport au mandat précédent, soit 1,5 Mds€ qui seront injectés sur le territoire dans le mandat.

Cette communication, qui soumet pour la première fois au conseil communautaire un plan d'investissement de mandat, répond aussi à une logique de transparence démocratique : les élu.es et les citoyen.nes pourront désormais connaître les ambitions de l'Eurométropole de Strasbourg en termes d'investissement.



Le cadrage financier

L'ensemble des programmes d'investissements souhaités sur le mandat, de 2021 à 2026, s'élevait à 2,12 Mds€ au printemps 2021, soit un dépassement de l'ordre de 618 M€ par rapport à la capacité à faire, présentée lors du DOB (Débat d'orientations budgétaires) du mois de janvier 2021.

Pour mémoire, l'orientation arrêtée lors de ce débat reposait sur un investissement de l'ordre de 1,5 Mds€ sur le mandat, correspondant à une moyenne de 250 M€ budgétés par an.

En comparaison avec le mandat précédent 2014-2019, il s'agit d'une **augmentation de 200 M€**, correspondant principalement à l'investissement supplémentaire souhaité pour assurer la transformation écologique du territoire.

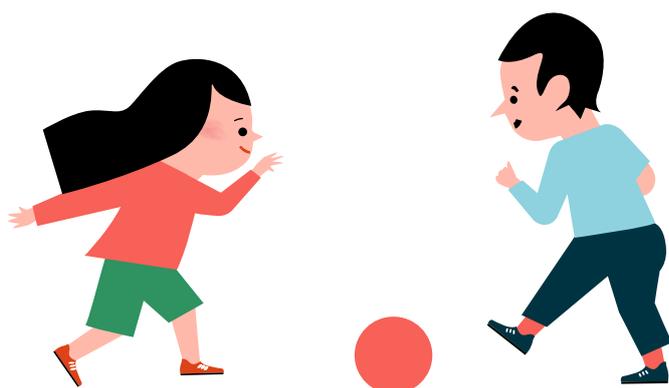
La méthodologie d'arbitrage mise en œuvre

À partir du stock de programmes recensés, une classification a été effectuée avec plusieurs objectifs :

- prioriser les projets qui assurent la transformation écologique du territoire
- maintenir un niveau d'investissement pour les autres politiques thématiques prioritaires, notamment le développement du logement social
- assurer une véritable politique d'investissement intercommunale dans une logique d'équité territoriale
- soutenir le tissu économique local

À partir du montant inscrit dans le PPI sur la période 2021-2026 (2,12 Mds€), une capacité à faire a été attribuée à chaque thématique en fonction des investissements pluriannuels attribués lors du mandat précédent (mobilités et espaces publics et naturels, aménagement urbain, développement économique, sport, patrimoine bâti et ressources logistiques et autres investissements) pour assurer un traitement équitable de chaque politique publique, tout en prenant prioritairement en compte la transformation écologique sociale et démocratique du territoire.

Un travail d'allers-retours entre élu.es, directions thématiques et ressources, a permis de finaliser cet arbitrage, qui repose sur un prévisionnel d'inscriptions, et qui pourra, le cas échéant, être actualisé à mi-mandat.



1. LES PRIORITÉS POLITIQUES DU MANDAT

1.1. Assurer la transformation écologique du territoire

Le premier objectif assigné à ce plan d'investissement du mandat est d'assurer la transformation écologique de l'Eurométropole de Strasbourg à travers trois axes principaux : le développement des mobilités, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air.

Près de 20% des crédits du plan pluriannuel d'investissement permettent d'assurer la transformation écologique du territoire, détaillé comme suit :

1.1.1. Le développement des mobilités (153 M€)

Le développement des mobilités découle d'abord des trois extensions de tramway prévues sur le mandat (vers le Nord, vers l'Ouest et liaison gare-Wacken), et pour lesquelles un montant de **100 M€** est inscrit sur la période 2021-2026, sur un total de 120 M€. Ce montant correspond à la part de l'Eurométropole dans les extensions et à un solde 20 M€, prévu en 2027.

Pour information le coût total du projet est prévisionnellement porté à hauteur de 60% par la CTS, et 40% par l'Eurométropole.

En plus des 3 extensions de tramway, l'enveloppe budgétaire contient le montant lié au bus à haut niveau de service Gare Etoile (**7,1 M€**).

En accompagnement des extensions de tramway, des opérations de pistes cyclables connexes sont prévues (**7,2 M€**).

Le montant de **24 M€** dédié au transport en site propre sur l'ouest de l'agglomération (TSPO), couplé à l'échangeur à HautePierre (**13 M€**) permet par ailleurs, d'accompagner les enjeux de mobilité sur la principale entrée automobile de Strasbourg.

Enfin, le réseau express métropolitain interurbain, doté de **2 M€**, a fait l'objet d'un travail d'étude de restructuration du réseau des cars CTBR de fin 2020 à avril 2021.

1.1.2. Les mesures en faveur de l'adaptation du territoire au changement climatique (100 M€)

Ce plan d'investissement de mandat intègre des rénovations de bâtiments ainsi que le développement d'une politique de végétalisation propre à l'Eurométropole.

S'agissant des rénovations de bâtiments, une part affectée à la rénovation thermique est prévue sur différents projets de la collectivité. Plus de 90 M€ seront affectés à la rénovation énergétique, dont la moitié pour le logement social et l'aide à la rénovation thermique des copropriétés. L'autre moitié sera dévolue aux travaux sur le patrimoine de l'Eurométropole, dont la restructuration du centre administratif et du site de la Fédération ou encore le nouveau Parc des expositions.

Une nouvelle politique de végétalisation a par ailleurs été entreprise, qui sera dotée de près de 10 M€. Elle portera notamment sur les extensions et les renouvellements d'arbres, mais aussi des végétalisations des extérieurs des logements sociaux et du parc privé.



1.1.3 Les mesures en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air (34 M€)

Avec la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité, l'enjeu pour l'Eurométropole est d'améliorer la qualité de l'air. Cet objectif a déjà fait l'objet d'importants débats, lors d'un conseil dédié le 15 octobre dernier. Il convient d'en examiner les enjeux financiers dans le plan pluriannuel d'investissement. En effet, le montant dédié aux aides est conséquent pour les finances de la collectivité. Ces aides constituent un des pans de l'aide aux particuliers et aux entreprises, en plus de l'aide à la réhabilitation thermique des copropriétés. Ainsi, 16 M€ seront fléchés en section de fonctionnement pour l'instauration d'un compte mobilités. S'agissant de l'investissement, ce seront 34 M€ qui sont inscrits pour l'aide à l'acquisition de véhicules Crit'air 1 et 0, avec des aides individuelles allant de 1 500 € à 3 500 €.

1.2. Accompagner la transformation et la cohésion du territoire

Le secteur de l'habitat sera doté de **190 M€**, soit un effort supplémentaire de 56 M€ par rapport au mandat précédent, dont le montant s'élevait à 134 M€.

Ce secteur se décline à travers différentes opérations :

LE LOGEMENT LOCATIF AIDÉ (PART ÉTAT ET PART EUROMÉTROPOLE)

Le volet plan local d'urbanisme (PLUI) de l'Eurométropole de Strasbourg, approuvé en décembre 2016, fixe 2 objectifs principaux en matière de logement social :

- Le développement de l'offre de logements locatifs sociaux (pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la loi SRU)
- La réhabilitation thermique de 2000 logements locatifs sociaux par an (objectifs du plan climat).
Ces objectifs se déclinent en deux programmes du logement locatif aidé, dont le montant total est de 73,2 M€ sur le mandat, incluant 18,8 M€ de délégation d'aide à la pierre remboursées par l'État.

LES AIDES À L'HABITAT PRIVÉ

Il s'agit d'aides propres de l'Eurométropole versées dans le cadre des dispositifs mis en place en partenariat avec l'ANAH – Agence Nationale de l'Habitat (hors OPAH CD) en faveur du parc résidentiel privé logeant un public modeste voire très modeste :

- Programme d'intérêt général «Habiter l'Eurométropole» : aides venant abonder les aides ANAH pour les travaux de lutte contre l'insalubrité, travaux lourds, travaux énergétiques, adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie ;
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat «renouvellement urbain» : étude pré opérationnelle en cours en vue du lancement de cette OPAH sur le quartier de Koenigshoffen. Cette opération équivaut à un petit projet de renouvellement urbain avec intervention sur le volet habitat mais aussi les commerces. Les programmes sont dotés de 46 M€ sur le mandat.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'AIDE À LA RÉHABILITATION DES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES

Ce programme est doté de 20 M€ et doit permettre d'accompagner les copropriétés privées à la réhabilitation thermique de leurs habitations. Le dispositif doit progressivement monter en puissance afin d'arriver à 10 M€/an en fin de mandat.



LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE

Le programme d'aide à l'habitat public, doté de 30,8 M€ sur le mandat, correspond à des aides aux bailleurs sociaux au soutien de leurs opérations de démolition, reconstitution, réhabilitation, résidentialisation et à la minoration de loyer.

Un programme doté de 4,6 M€ permettra en complément d'accompagner 10 copropriétés dégradées dans le cadre du dispositif « OPAH CD » en partenariat avec l'agence nationale d'amélioration de l'habitat.

1.3. Un lien réaffirmé avec l'ensemble du territoire intercommunal

Les principaux travaux d'investissements qui concernent les 33 communes de notre intercommunalité sont liés à la voirie, aux pistes cyclables et aux axes piétons. L'ambition sur ce mandat est d'engager 210 M€ de travaux sur tout le territoire de l'Eurométropole. Bien que les travaux soient prévus sur la période 2021-2026, les décaissements se poursuivront sur 2027 voire 2028, avec un décalage habituel d'un an à deux ans, ce qui correspond à la vie habituelle de ces projets. **150 M€ sont donc provisionnés sur ce poste sur la période 2021-2026**, et 60 M€ seront mandatés sur 2027/2028 pour solder les opérations réalisées sur le mandat. À titre de comparaison, les mandatements de la programmation 2015-2020 se termineront en 2022.

Ce montant de **150 M€** est à comparer aux 112 M€, inscrits de 2015 à 2020 sur les deux autorisations de programmes affectées à la voirie dans les communes, et dont le solde des opérations sera mandaté en 2022.

Diverses opérations de voirie profitant aux communes seront par ailleurs prévues à hauteur de **31 M€** comprenant notamment les travaux de fluidification et d'accessibilité de la zone commerciale Sud, ceux sur la RD1083 à Fegersheim ainsi que l'aménagement des voiries en ce qui concerne les opérations d'aménagement.

A ce montant il y a lieu d'ajouter **40 M€** pour les travaux de voirie pour le nouveau programme de rénovation urbaine, qui profiteront aux quartiers des écrivains à Schiltigheim-Bischheim, au quartier Liebermann à Illkirch-Graffenstaden, au quartier des Hirondelles à Lingolsheim, et ceux de l'Elsau, du Neuhof, de HautePierre, de la Meinau et de Cronembourg à Strasbourg.

Enfin, suite aux transferts de compétences de ces dernières années, l'Eurométropole engagera des travaux sur les voiries autrefois départementales et nationales sur son territoire, pour un montant correspondant aux dotations de compensations (6,5 M€/an soit **39 M€** sur le mandat).



1.4. Soutenir le tissu économique local

Avec 1,5 Mds€ investis sur le territoire de l'Eurométropole, **en augmentation de 200 M€ (+15%)** par rapport au total inscrit des exercices 2014-2019, l'ambition affichée est non seulement d'affirmer une ambition politique de transformation écologique du territoire, mais également de pouvoir générer de l'activité pour l'économie, principalement locale. Ainsi, 80 % des investissements prévus bénéficient à des entreprises locales.

Le soutien à l'activité économique sera aussi opéré par les établissements publics locaux partenaires de la ville et de l'Eurométropole, dont le travail de mise en réseau initié en 2021 sera approfondi en 2022 avec un partage des stratégies d'entreprises et de pratiques vertueuses. Ainsi, le PPI de l'EMS et celui de la ville de Strasbourg (présenté au Conseil municipal de novembre 2021) s'ajoutent aux différents investissements stratégiques des partenaires SEM, SPL, OPH pour atteindre **3,2 Mds d'euros** investis sur le territoire. En y agrégeant les projets d'investissement de l'ensemble des 33 communes (180 M€), ce sont près de **3,4 Mds d'euros qui seront investis sur le territoire**. Un montant inédit qui traduit les moyens effectifs et partenariats mis au service d'une politique de transformation écologique du territoire.

Le soutien de l'Eurométropole se manifestera aussi via le Pacte pour une économie locale durable.

Le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), adopté en délibération du conseil du 25 juin 2021 constitue le socle de valeurs sur lesquelles s'appuyer pour la mise en œuvre de la politique d'investissement sur le mandat.

L'un des objectifs du nouveau SPASER est de « contribuer à la création d'emplois par les entreprises locales afin de favoriser massivement l'accès de toutes et de tous à la vie professionnelle et leur inscription dans le tissu social ».



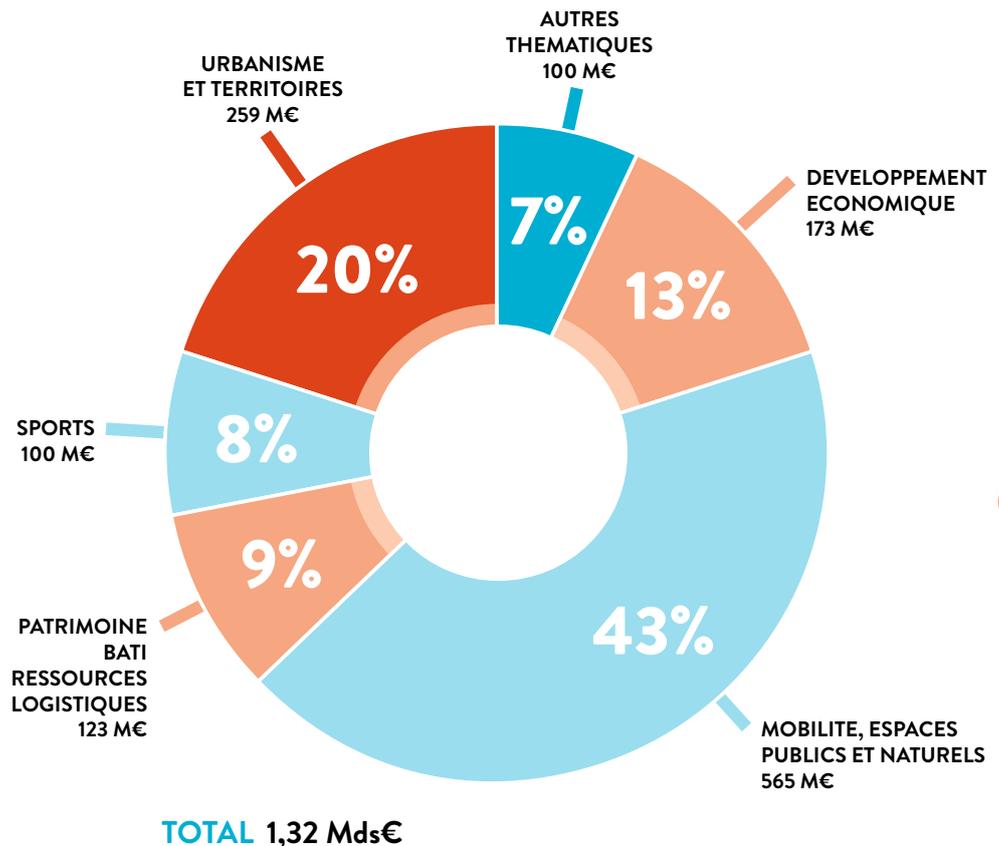
2. LES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PAR THÉMATIQUES (2021-2026)

Le travail mené a permis de dégager des montants par thématiques et déclinés par projets, correspondant à des inscriptions prévisionnelles.

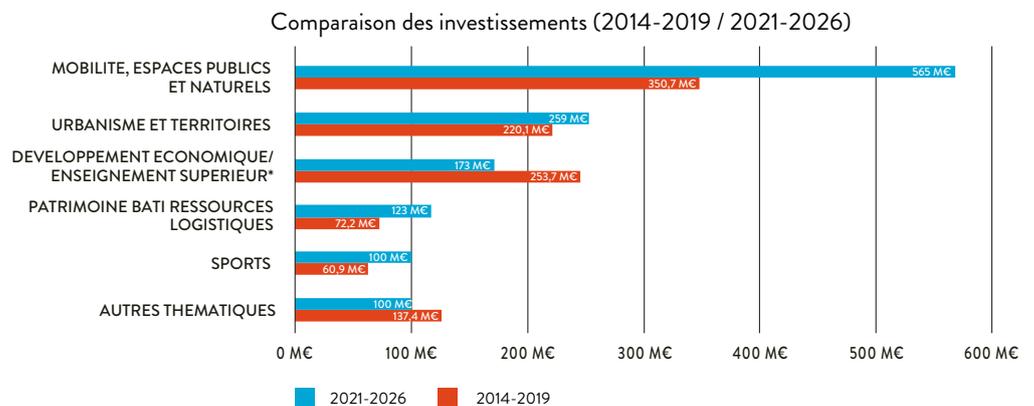
Ne sont pas compris dans ces montants par thématique les crédits annuels, dotés de 30 M€/an, soit **180 M€** sur le mandat.

Les différents investissements pluriannuels par thématiques seraient ainsi les suivants :

Total des investissements opérationnels (hors crédits annuels)



En comparaison avec les montants inscrits sur 2014-2019, il en découle les évolutions suivantes :

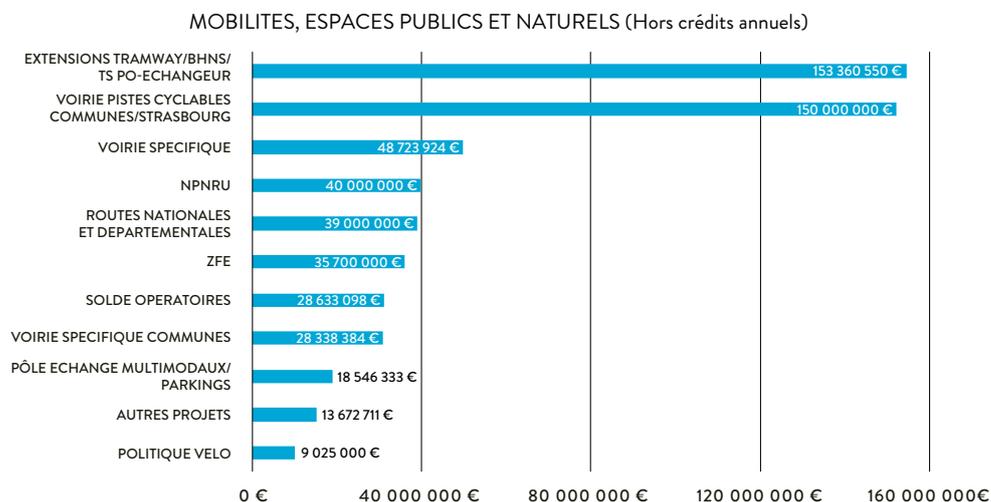


(*) Ce moindre volume par rapport au mandat précédent s'explique par deux projets d'ampleur sur la période, relevant de la thématique « développement économique et enseignement supérieur » : le palais de la musique et des congrès (78,6 M€) et le CARDO/PAPS-PCPI (59,5 M€)

2.1. Mobilités, espaces publics et naturels (565 M€) :

Sur le mandat précédent (2014-2019), le montant inscrit pour cette thématique était de 350,7 M€. Le budget prévu hors crédits annuels pour 2021-2026 est de 565 M€ soit une augmentation de près de 200 M€ (+61%).

Cette évolution des dépenses se répartit entre les investissements suivants :



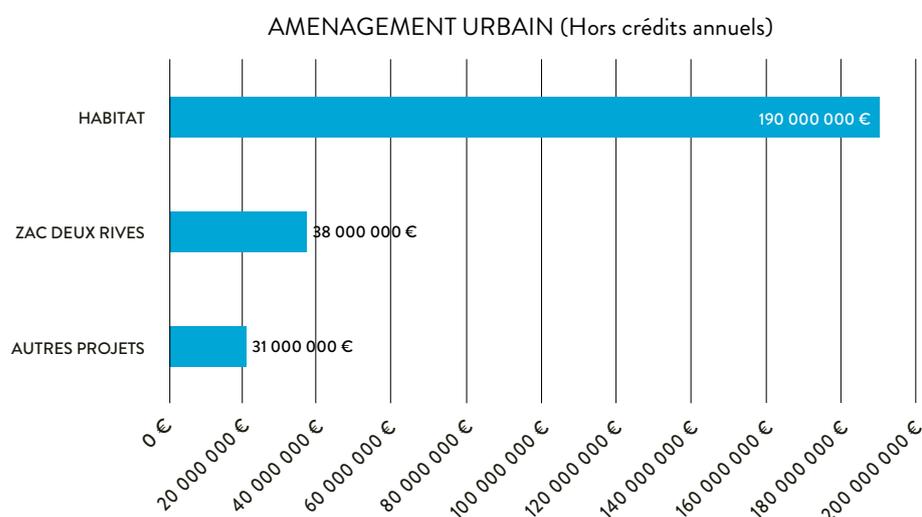
- **Les extensions de tramway/BHNS/TSPO échangeur (153,4 M€)** intègrent le financement des trois extensions de tramway, le BHNS gare Etoile, la partie métropolitaine du TSPO ainsi que l'échangeur et les opérations de pistes cyclables connexes au tramway ;
- **La voirie les pistes cyclables et les axes piétons dans les communes** incluent **150 M€** correspondant au programme de voirie/pistes cyclables classique sur la période 2021-2026 ;
- **La voirie spécifique (48,7 M€)** comprend notamment le solde des travaux de la rue du péage, de la Rocade Sud, et de la zone commerciale nord. S'y ajoutent l'aménagement des abords du stade de la Meinau, l'entretien des voiries du port autonome ainsi que la requalification de la M35 ;
- **Les projets NPNRU (40 M€)** sont répartis entre les quartiers de HautePierre, Neuhof, Cronenbourg, la Meinau et l'Elsau à Strasbourg, les Ecrivains à Schiltigheim-Bischheim, Les Hirondelles à Lingolsheim et Liebermann à Illkirch-Graffenstaden ;
- **Les routes départementales et nationales (39 M€)** comprennent des travaux d'entretien de ces routes suite aux transferts de compétences ;
- **La ZFE (35,7 M€)** intègre les aides aux véhicules pour les particuliers ainsi que la signalétique pour la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité ;
- **Les soldes d'opérations (28,6 M€)** comprend le paiement restant des opérations de voirie/pistes cyclables de la période 2015-2020 ainsi que d'anciennes extensions de tramway (Kehl, Robertsau, Koenigshoffen).



- **La voirie spécifique des communes (28,3 M€)** est liée notamment aux travaux d'accessibilité et de fluidification du trafic de la zone commerciale sud, à l'aménagement de la RD1083 à Fegersheim ;
- **Les pôles d'échange multimodaux/parking (18,5 M€)** comprennent l'extension des pôles d'échange multimodaux et des parkings dans les communes ;
- **Les autres projets (13,7 M€)** comprennent l'extension et le renouvellement du patrimoine arboré, ainsi que les projets ESPEX à Schiltigheim et dans le quartier Rotterdam ;
- **La politique vélo (9 M€)** contient notamment l'aide à l'acquisition des vélos électriques, le développement des arceaux et abris pour vélos.

2.2. Urbanisme et territoire (259 M€) :

Ce poste d'investissement est doté de **263 M€** sur le mandat contre 220 M€ sur le mandat passé (+19%). Il comprend :



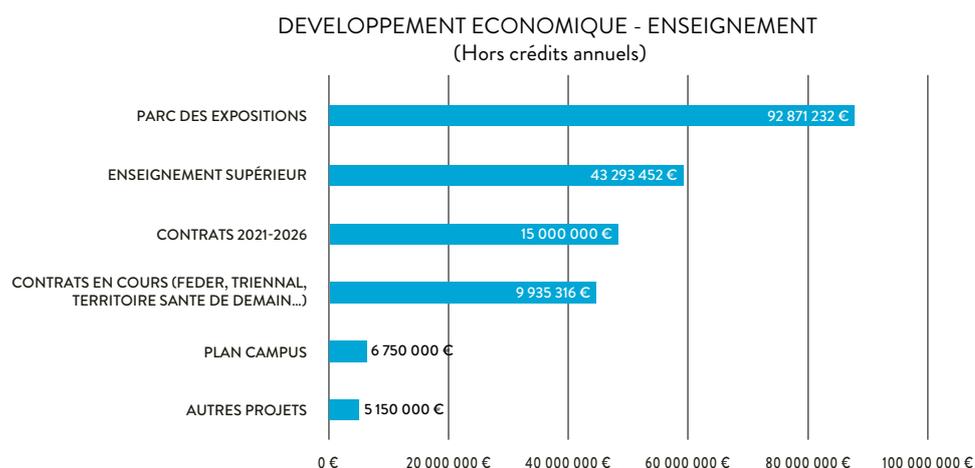
- **L'habitat (190 M€)** inclut le logement locatif aidé (72,5 M€), l'aide à l'habitat privé (46,1 M€), les projets de rénovation urbaine d'aide à l'habitat public et des copropriétés dégradées (35,4 M€), l'accompagnement de la réhabilitation thermique du parc privé (20 M€), l'accompagnement des travaux sur les espaces extérieurs des logements sociaux (9 M€) ainsi que la végétalisation des logements sociaux (4 M€);
- **Le financement de la ZAC Deux-rives (38 M€)** correspond à la requalification et à l'actualisation du projet ;
- **Les autres projets (31 M€)** comprennent des reliquats des anciennes opérations en phase de finition, les programmes de rénovation des espaces extérieurs des logements sociaux, le parc naturel urbain ainsi que l'accompagnement voirie des projets d'aménagement.



2.3. Infrastructures de développement économique et enseignement supérieur (173 M€)

Cette thématique, forte de **173 M€** de prévisions sur la période 2021-2026, est en diminution de 80,7 M€ par rapport à la période 2014-2019. **Ce moindre volume par rapport au mandat précédent s'explique par deux projets d'ampleur sur la période**, relevant de la thématique « développement économique et enseignement supérieur » : **le palais de la musique et des congrès (78,6 M€)** et **le CARDO/PAPS-PCPI (59,5 M€)**.

Il s'agit :

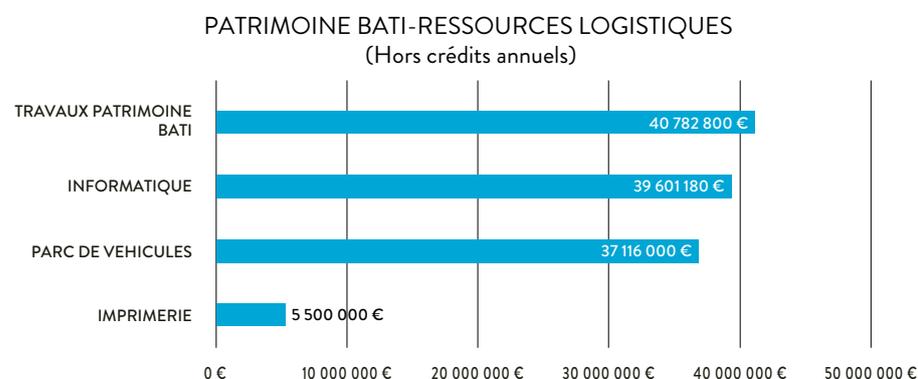


- **Le parc des exposition (92,9 M€)** inclut la construction du bâtiment pour sa part métropolitaine ainsi que les aménagements associés ;
- **L'enseignement supérieur (43,7 M€)** est lié aux travaux complémentaires du CARDO - PAPS-PCPI, au projet Next-Med, à la restructuration des locaux de l'ISU et au centre de formation de l'ESPE à la Meinau ;
- **Les contrats à venir sur 2021-2026 (15 M€)**, dotés de 3 M€/an en moyenne à partir de 2022 ;
- **Les contrats en cours (9,9 M€)**, comprennent le contrat triennal, le programme FEDER et territoire santé de demain ;
- **Le plan campus (7,1 M€)** intègre le projet géosciences, l'extension de l'INSA et la part EMS du musée zoologique ;
- **Les autres projets (5,2 M€)** correspondent à la MIDE (Maison de l'Insertion et du Développement Économique) dans le quartier du Neuhof, au projet Pacific et aux pôles de compétitivité.



2.4. Patrimoine bâti/ressources logistiques (123 M€) :

Cette thématique est dotée de **123 M€** sur la période 2021-2026, à comparer aux 72 M€ du mandat précédent, dont voici le détail :

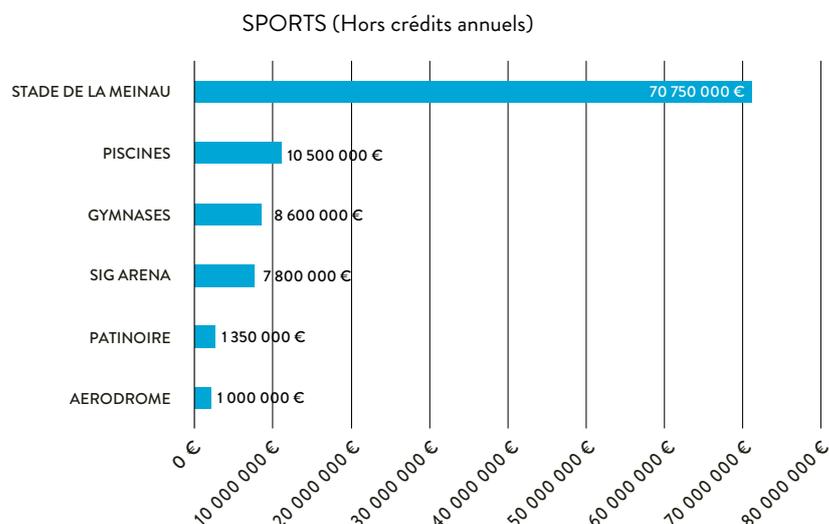


- **Les travaux sur le patrimoine bâti (40,8 M€)** comprennent principalement la part métropolitaine sur les travaux du centre administratif ainsi que la rénovation énergétique et les divers travaux sur le reste du patrimoine bâti métropolitain ;
- **L'informatique (39,6 M€)** inclut les projets informatiques pour la période ainsi que le solde de 2015-2020, la mise en sécurité de la salle informatique et les actions de sécurisation du SI, le changement du système d'information RH, les renouvellements d'équipements et de l'infrastructure ainsi que les licences, le renouvellement du système d'information géographique, de Strasmap, le Web responsable et le projet d'optimisation des déchets ;
- **Le parc des véhicules (37,1 M€)** comprend l'acquisition de camions et de véhicules afin de se conformer aux critères de la délibération sur la zone à faibles émissions mobilité ;
- **L'imprimerie (5,5 M€)** intègre les acquisitions des matériels d'impression sur la période ;



2.5. Sport (100 M€) :

Ce secteur propose des investissements prévisionnels à hauteur de **100 M€**, à comparer aux 60,9 M€ sur la période 2014-2019 soit une augmentation de 64% par rapport au mandat précédent.



Les principaux travaux et financement sur le mandat concernent les programmes suivants :

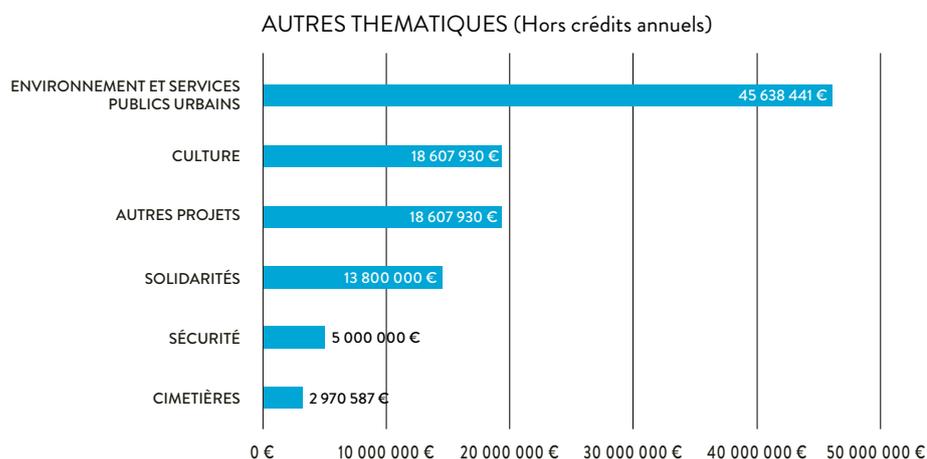
- **La rénovation du stade de la Meinau (70,7 M€)**, correspondant à la part EMS, le montant total sur le mandat est de 119,6 M€ ; en raison de l'augmentation du coût des matières premières et de l'actualisation du projet initialement élaboré en 2019, ce montant est susceptible d'évoluer à la hausse.
- **Les piscines (10,5 M€)** incluant le solde de la 2^{ème} phase de la piscine de HautePierre ainsi que des travaux complémentaires à la piscine de Schiltigheim et au Wacken ;
- **Les gymnases (8,6 M€)**, comprenant les travaux dans les gymnases avant le transfert vers les communes et les fonds de concours pour les gymnases transférés ;
- **Projet de SIG Arena (7,8 M€)**, incluant la participation de la collectivité à la construction d'une Arena pour le club de basket ;
- **L'aérodrome (1 M€)**, afin d'y effectuer des travaux de toiture ;
- **Les travaux sur la patinoire (1,4 M€)**, afin de maintenir un équipement en état de fonctionnement.



2.6. Autres thématiques (100 M€) :

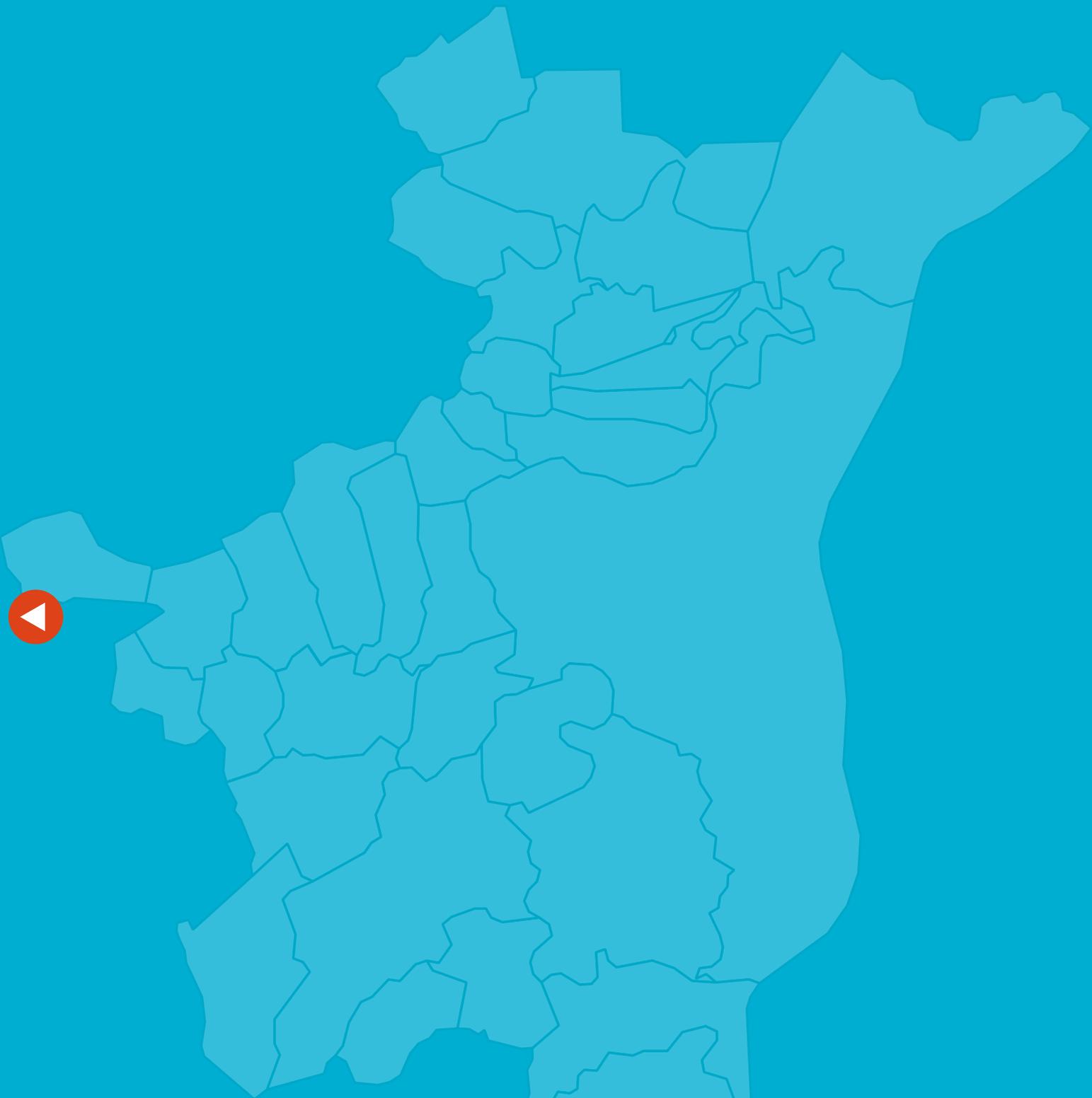
Les autres thématiques concernent l'environnement et les services publics urbains, la culture, les solidarités, les extensions de cimetières ainsi que la sécurité (vidéo-protection). Elles s'élèvent à **100 M€** sur 2021-2026, **soit une baisse de 37,4 M€ par rapport à 2014-2019, qui s'explique par l'importance et le caractère exceptionnels des travaux sur l'usine d'incinération des ordures ménagères** (devenue unité de valorisation énergétique) de 45,4 M€ sur le mandat précédent.

Les investissements concerneront :



- **L'environnement et les services publics urbains (45,6 M€)** comprend principalement la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative, la GEMAPI, l'extension des toilettes publiques et du système de collecte enterrée, des travaux sur le patrimoine bâti (le district Rue Lauth) ainsi que le solde de travaux sur l'UVE ;
- **La culture (18,6 M€)**, intègre le solde des travaux de la médiathèque Nord, les travaux aux archives, la réhabilitation du Zénith et le fonds de soutien à la production audiovisuelle sur la période du mandat ;
- **Les autres projets (14 M€)** comprennent les projets digitaux (notamment le cloud communautaire), les réseaux liés aux extensions de tramway ainsi que le solde de l'école Danube au sein de la ZAC ;
- **Les solidarités (13,8 M€)** contiennent l'aménagement des terrains des gens du voyage ainsi que la part métropolitaine de la réhabilitation de l'accueil Fritz Kiener ;
- **La sécurité (5 M€)** est liée à l'extension de la vidéo-protection et la sécurisation des espaces publics.
- **Les cimetières (3 M€)** comprennent notamment celui d'Illkirch, d'Osthoffen, de Plobsheim, et, à Strasbourg, l'extension des cimetières Nord, cimetière sud, musulman et du cimetière St Gall.





• **Ville et Eurométropole de Strasbourg**
• 1 parc de l'Étoile
• 67076 Strasbourg Cedex - France
• Tél. 03 68 98 50 00
• Courriel : courrier@strasbourg.eu
• www.strasbourg.eu